



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 6 octobre 2023

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 040-224000018-20231005-SA_DES21_28_136-AI



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

ARRETE
PORTANT DESIGNATION DE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX,
EN TANT QUE REPRESENTANTS DU PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DES LANDES
AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

SA_DES21/28_136

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 3221 - 7 ;

VU le Code de la santé publique et notamment son article R. 6143-3 portant composition des conseils de surveillance ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU l'arrêté n° SA-DES21/28-023 de Monsieur le Président du Conseil départemental des Landes, en date du 3 août 2021, portant désignation de conseillers départementaux en tant que représentants du Président du Conseil départemental aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés, pour siéger aux Conseils de Surveillance des Centres hospitaliers ci-après ayant le caractère d'établissements publics de santé communaux, en qualité de représentants du Président du Conseil départemental des Landes, les Conseillers départementaux suivants :

- Mont-de-Marsan : **Madame Salima SENSOU**
- Dax : **Monsieur Henri BEDAT**
- Saint-Sever : **Monsieur Olivier MARTINEZ**
- Universitaire de Bordeaux : **Madame Dominique DEGOS**

ARTICLE 2 : L'arrêté n° SA-DES21/28-023 en date du 3 août 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera notifié aux intéressés.

Fait à Mont-de-Marsan, le **05 OCT. 2023**

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental